

PROGRAMME INITIALE AcP/ASD

« Acteur Prévention dans le domaine de l'Aide et du Soin à Domicile »

Doc de référence Version V10 01/2024

- ⊕ Formation Action
- ⊕ Formation de 3 jours 21h00
- ⊕ 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00
- ⊕ Formation en présentiel
- ⊕ Accessibilités aux personnes en situation de handicap cf. aux conditions de certification du référentiel INRS

Prix de la formation :

Intra : 2400 euros TTC/groupe de 4 à 10 personnes

Inter* : 310 euros TTC/par personne

Attention : *pour les formations inter-entreprises, si le nombre de candidats inscrits est inférieur à 8, 10 jours avant l'ouverture de la formation, nous serons dans l'obligation de reporter les dates ou d'annuler la formation.

Niveau requis/Public visé :

- ⊕ Prérequis : aucun
- ⊕ Public visé : Tout le personnel travaillant pour le secteur ASD

Nombre de participants :

- ⊕ Minimum 4
- ⊕ Maximum 8

Objectifs de la formation :

- L'Acteur prévention ASD contribue à la prévention des risques professionnels de la structure.
- En tant qu'acteur dans la démarche de prévention de la structure, il repère les risques auxquels il est exposé dans le cadre de ses missions aux domiciles des bénéficiaires et propose des mesures de prévention adaptées.
- Dans ses tâches courantes, l'Acteur prévention ASD accompagne le bénéficiaire dans ses transferts ou déplacements, en respectant la démarche ALM (Accompagnement de La Mobilité de la personne aidée, en prenant soin de l'autre et de soi).

DOMAINE DE COMPETENCES DC1

Être acteur de la prévention des risques professionnels dans la structure

- Se situer comme acteur contribuant à la prévention pour soi, pour la structure
- Identifier les risques de son secteur d'activité, de son métier

DOMAINE DE COMPETENCES DC2

Observer et analyser une situation de travail pour identifier ce qui peut nuire à sa santé et participer à la maîtrise des risques dans sa structure

CGB Formations Céline GIRME

Siège social : 15 rue de Malaga – 66000 PERPIGNAN

Centre de formation : Bureau n°2 - Espace Entreprises Méditerranée - Rue Edouard Belin - 66600 RIVESALTES - 06 70 66 80 94 – cgbformations@gmail.com

SIRET N° 890 046 204 00016 – APE 8559B - Enregistré par la DREETS sous le N° 76 66 02584 66, « cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat »

Habilitation INRS : 1518514/2022/SST-01/O/08

- Observer et analyser une situation de travail,
- Faire des propositions d'amélioration de la situation de travail à partir des causes identifiées
- Remonter l'information au sein de la structure.

DOMAINE DE COMPETENCES DC3

Accompagner la mobilité de la personne aidée, en prenant soin de l'autre et de soi

- Identifier les enjeux d'un accompagnement,
- Séquencer les déplacements naturels permettant de se mouvoir,
- Analyser la situation d'un accompagnement,
- Caractériser les aides techniques au regard des situations d'accompagnement,
- Mettre en œuvre un accompagnement à partir de son analyse en prenant soin de la personne aidée et de soi.

Le matériel pédagogique :

- Lit médicalisé
- Fauteuil roulant manuel
- Fauteuil
- Lève personne électrique roulant
- Lève-personne électrique suspendu sur rail
- Verticaliseur électrique
- Draps de glisse
- Rollbord
- Déambulateur
- Cannes
- Coussin unidirectionnel
- Ordinateur « supports d'animation »
- Rétro-projecteur
- Tableau blanc/feutres
- Documents INRS

Méthodes pédagogiques :

- Exposé interactif
- Exposé participatif
- Jeux de rôle
- Étude de cas
- Mises en situation professionnelles

Les évaluations formatives :

- QCM
- Mise en situation
- Interrogation orale

Programme de la formation par demies journées :

Jour 1	
Première demie journée	Deuxième demi-journée
<p>Ouverture de la formation</p> <p>Partie Prévention</p> <ul style="list-style-type: none"> - Se situer comme acteur de prévention pour soi, pour la structure. - Identifier les risques de son secteur d'activité, de son métier, pour agir en prévention. - Observer et analyser une situation de travail. 	<p>Partie Prévention (suite et fin)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Observer et analyser une situation de travail (suite) - Proposer des améliorations de la situation de travail - Remonter l'information aux personnes concernées
Jour 2	
Troisième demie journée	Quatrième demie journée
<p>Partie ALM</p> <ul style="list-style-type: none"> - Identifier les enjeux d'un accompagnement - Séquencer les déplacements naturels permettant de se mouvoir 	<p>Partie ALM suite</p> <ul style="list-style-type: none"> - Séquencer les déplacements naturels permettant de se mouvoir (suite) - Analyser la situation d'un accompagnement - Caractériser les aides techniques au regard des situations d'accompagnement
Jour 3	
Cinquième demie journée	Sixième demie journée
<ul style="list-style-type: none"> - Caractériser les aides techniques au regard des situations d'accompagnement (suite) - Mettre en œuvre un accompagnement à partir de son analyse, en prenant soins de la personne aidée et de soi. 	<p>Partie ALM suite et fin</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mettre en œuvre un accompagnement à partir de son analyse, en prenant soins de la personne aidée et de soi (suite et fin) - Epreuve certificative ALM - Explication de l'épreuve certificative d'intercession. <p>Épreuve certificative ALM</p> <p>Bilan de la formation</p>

Les épreuves certificatives :

**C3 : Référentiel d'évaluation certificative de l'Acteur prévention
ASD**

Compétences évaluées	Nature et description des évaluations
Domaines de compétences 1 et 2	<p>Epreuve 1</p> <p>Le formateur propose une étude de cas portant sur l'analyse d'une situation de travail d'un intervenant à domicile.</p> <p>Cette étude de cas composée d'images et de textes, d'une vidéo commentée, ou autre, sert de support à l'évaluation certificative.</p> <p>Les candidats disposent de 30 minutes pour observer et analyser individuellement cette situation de travail à partir de la grille d'observation et d'analyse de l'Acteur prévention ASD commune à Prap2S. Les candidats en difficulté à l'écrit pourront réaliser l'épreuve oralement.</p>
Domaine de compétences 3	<p>Epreuve 2</p> <p>Le candidat tire au sort un cas pratique visant à accompagner la mobilité d'une personne aidée. Il lui est demandé de mettre en œuvre une réponse adaptée, avec ou sans aide technique, sécurisante pour l'accompagnant et la personne aidée. Il devra justifier ses choix.</p> <p>Les cas pratiques sont scénarisés par le formateur en faisant varier l'autonomie de la personne aidée, l'environnement, les déplacements naturels (se lever, marcher, s'asseoir, se mouvoir assis, se déplacer latéralement dans le lit, se tourner dans le lit, s'asseoir au bord du lit, se coucher, se remonter dans le lit, se relever)</p> <p>Le candidat dispose de 10 minutes de mise en situation d'accompagnement et de justifications, puis 5 minutes sont consacrées aux échanges avec l'auditoire.</p>

Documents remis en fin de formation aux apprenants ayant réussi leurs épreuves certificatives :

- Une attestation de fin de formation et un certificat d'acteur AcP/ASD d'une durée de validité de 24 mois. Pour conserver son certificat au-delà des 24 mois l'acteur ASD devra participer à une formation MAC AP/ASD d'une durée de 2 jours.

Compétences du formateur :

- Le formateur est titulaire d'un certificat de formateur AcP/ASD



Nous sommes conscients que chaque personne est unique et que vos besoins peuvent varier. C'est pourquoi nous vous proposons un entretien personnalisé avant ou dès le début de votre parcours. Lors de cet échange, nous pourrons discuter ensemble des conditions de certification des formations certifiantes de l'INRS, ainsi que des aménagements qui pourraient vous être utiles pour suivre votre formation dans les meilleures conditions. Par exemple, nous pouvons envisager des adaptations de supports de cours (par exemple, en FALC), des ajustements d'horaires, ou encore la mise à disposition d'outils spécifiques. N'hésitez pas à nous faire part de vos besoins, nous sommes à votre écoute.

Contact : Girme Céline 06.70.66.80.94